



Auteurs Groupés de l'Animation Française

LA GUILDE
française des scénaristes

groupe **25** images

Suppression de la publicité des programmes jeunesse : inquiétude chez les auteurs

Mercredi 7 décembre, la proposition de loi du sénateur André Gattolin (Ecologiste-Hauts de Seine) visant à supprimer la publicité dans les programmes jeunesse de la télévision publique a été adoptée en seconde lecture au sénat.

Selon France Télévision, le manque à gagner est estimé entre 15 et 20 millions d'euros.

Les conséquences de cette loi inquiètent les auteurs !

Absence de concertation

En premier lieu, nous regrettons l'absence de concertation avec les organisations professionnelles pour une loi qui pourrait marquer durement le secteur de l'animation.

Nous ne remettons pas en cause les intentions louables de cette loi. Les enfants sont trop exposés aux messages publicitaires, pas seulement à la télévision d'ailleurs. Nous nous alarmons cependant des conséquences : cette loi risque de fragiliser encore un peu plus notre secteur.

La success story de l'animation

On répète à l'envi la *success story* de l'animation française, leader sur le marché européen, 3ème rang mondial derrière les Etats-Unis et le Japon, etc.

Mais le secteur traverse pourtant une période préoccupante, notamment pour les auteurs : réduction des obligations de diffusion de programmes jeunesse, migration

AGrAF. – c/o Maison des Auteurs Sacd – 7, rue Ballu – 75009 Paris -

www.agrafanim.com - www.facebook.com/agrafanim - contact@agrafanim.com



Auteurs Groupés de l'Animation Française

LA GUILDE
française des scénaristes

groupe **25** images

de l'animation vers des chaînes spécialisées moins rémunérées, conflits sur les droits d'adaptation...

Nous espérons que la suppression de la publicité sur les cases jeunesse de France Télévision n'entraînera pas une baisse des investissements et des obligations de diffusion dans l'animation.

Maintenir les revenus des auteurs de l'animation

Ce n'est pas tant une histoire de moyens que de volonté politique. Si l'État supprime la publicité sur les cases jeunesse de France Télévision, c'est à l'État de trouver des revenus palliatifs pour que ni France Télévision ni le secteur jeunesse ne soient fragilisés.

Nous souhaitons que France TV poursuive sur une voie vertueuse pour les auteurs, l'industrie et le rayonnement culturel de l'audiovisuel français et obtienne des moyens conformes à ses ambitions.

Créée en 2003, l'**AGrAF** (Auteurs Groupés de l'Animation Française) est une association qui défend et représente les auteurs professionnels de l'animation (auteurs graphiques, auteurs littéraires et auteurs réalisateurs) et favorise les échanges sur leur secteur d'activité.

<http://www.agrafanim.com>

La Guilde des scénaristes est l'unique syndicat professionnel dédié à la défense des intérêts artistiques, contractuels et financiers des scénaristes en France. Elle représente près de 350 scénaristes travaillant pour le cinéma, la fiction TV et l'animation.

<http://www.guiledesscenaristes.org>

AGrAF. – c/o Maison des Auteurs Sacd – 7, rue Ballu – 75009 Paris -
www.agrafanim.com - www.facebook.com/agrafanim - contact@agrafanim.com



Auteurs Groupés de l'Animation Française

LA GUILDE
française des scénaristes

groupe **25** images

Le **Groupe 25 images** organise et structure les contacts entre réalisateurs de films de fiction diffusés en exclusivité à la télévision, favorise les rencontres, organise des débats et des colloques, suscite des espaces de réflexion, accompagne la promotion et la création des oeuvres de fiction à la télévision, défend les droits matériels et moraux des réalisateurs et promeut leur statut d'auteur tel qu'il est défini par la loi.
<http://www.groupe25images.fr>

Contact Presse : AGrAF. contact@agrafanim.com. Tel : 06.12.70.54.16